

AGGLOMERATION DE FRIBOURG  
AGGLOMERATION FREIBURG

**Préavis de la Commission financière  
concernant le message du Comité n° 26  
concernant la libération du crédit d'étude  
pour la création d'une installation P+R  
sur le site des Portes de Fribourg**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la *Commission financière de l'Agglomération de Fribourg (ci-après CF)* est chargée d'examiner tout message ayant des incidences financières.

Le 19 février 2024, les membres de la *CF* se sont réunis afin de prendre connaissance et de discuter sous l'angle financier du message n° 26 du *Comité d'agglomération de l'Agglomération de Fribourg (ci-après Comité)* du 1<sup>er</sup> février 2024. Les membres de la *CF* remercient le *Comité* pour l'élaboration de ce message.

Après délibération, la *CF* préavis, à l'unanimité des membres présents, favorablement le message n° 26.

Villars-sur-Glâne, le 19 février 2024

Au nom de la Commission financière  
de l'Agglomération de Fribourg

Le Président  
  
François Grangier



La Secrétaire  
  
Noémie Nicolas